



Offre de service de base

Prévention et contrôle des infections – Secteur hors hospitalier

But : soutenir les directions DPD, DPSMD, DSSADG et DSHAPPA dans l'application des mesures de prévention et contrôle des infections (PCI).

Une équipe est en place pour offrir un service de PCI répondant au plan d'action du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). La mission est de supporter les directions, de mettre en place les pratiques exemplaires en PCI et imprégner les milieux de cette culture.

Les services offerts en prévention et contrôle des infections (PCI) sont:

Formation: En plus de la formation de base en PCI à l'embauche, d'autres types de formations sont offertes aux travailleurs de la santé (TdeS) ou aux responsables des milieux.

- **Champion PCI :** S'adresse aux TdeS ou aux responsables des milieux qui ont un leadership et un intérêt pour la PCI. Le mandat est de transmettre leurs connaissances aux collègues et influencer positivement l'adhésion aux meilleures pratiques de PCI.
- **Intervenant formateur :** S'adresse aux gestionnaires et responsables des milieux qui désirent renforcer leurs connaissances en PCI et assurer l'application des mesures de base en PCI dans leur milieu.
- **Auditeurs HDM :** S'adresse aux TdeS qui seront formés pour auditer des moments précis de l'hygiène des mains et du temps de friction afin de donner un portrait ponctuel sur l'adhésion à cette pratique fondamentale de la PCI.
- Autres formations disponibles, consultez [le tableau des formations offertes en PCI](#)

Coaching : Pour des besoins de formation plus ponctuels sur des procédures précises en PCI. Un intervenant du service PCI se déplace dans un milieu pour :

- Faire la démonstration des étapes du port et retrait des EPI afin d'entraîner les TdeS ou le responsable du milieu à effectuer cette action de façon sécuritaire.
- Démontrer les meilleures pratiques en hygiène et salubrité, par l'explication des méthodes de nettoyage et de désinfection en utilisant les produits adéquats.





Évaluation des milieux et suivis:

- Effectuer une visite de tous les milieux avec une clientèle vulnérable pour compléter une collecte de données. Celle-ci sert à évaluer les pratiques déjà en place et à émettre des recommandations pour appliquer les meilleures pratiques pour prévenir les infections transmissibles.
- Assurer un suivi de cette visite en fonction du besoin contextuel de chacun des milieux. *Consulter : [Tableau résumé - offre de service PCI hors hospitalier](#).*
- Communiquer les recommandations et effectuer les suivis par échanges courriel, en rencontres virtuelles ou présentiels.

Surveillance des infections: Pour la gestion des cas et des contacts ou des éclosions.

- Analyser les situations épidémiologiques qui sont divulguées afin de faire une détection précoce des problèmes de transmission d'infections pour intervenir rapidement et freiner la propagation. *Se référer au tableau : [Tableau résumé - offre de service PCI hors hospitaliers](#).*
- Mettre en place des mesures pour contrôler les infections transmissibles telles que la Covid-19, l'Influenza et d'autres virus respiratoires, la gastroentérite d'allure virale, etc.
- Déclarer, avec les services concernés, les infections nosocomiales qui font l'objet d'une surveillance dans le logiciel provincial ou à la Direction de la santé publique (DSPu). <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/01/aide-memoire-decl-sign-inf-noso.pdf>
- Organiser un comité d'éclosion, avec la collaboration des services, notamment pour échanger et établir les actions à mettre en place.
- Assurer une gestion des risques en visant l'application des mesures PCI adaptées selon le type de clientèle et le type de milieu de vie, tout en respectant les lignes directrices en vigueur.

La communication et l'information :

- Diffuser les mesures PCI à mettre en place, basées sur la littérature scientifique, les données probantes les plus récentes et les directives ministérielles en vigueur. La communication est effectuée selon les besoins des milieux avec la collaboration de la direction.

Outils cliniques :

- Développer des outils cliniques pour les milieux.
- Mettre à jour les outils selon l'évolution des connaissances dans le domaine de la PCI et des directives ministérielles en vigueur.
- Consulter le site www.pcicissmo.com

Le service PCI hors hospitalier est disponible pour toutes questions liées à la PCI.

